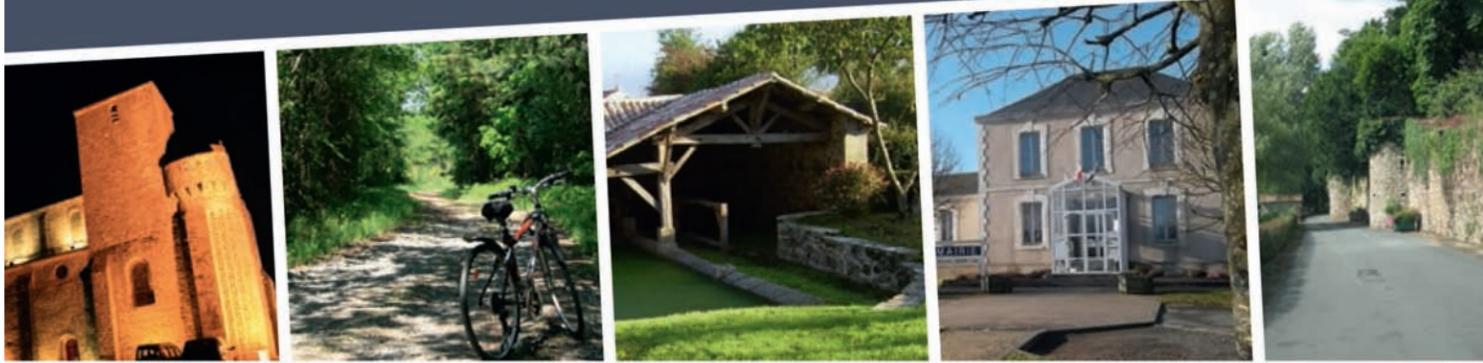


La Chaize Infos



Juin 2014



DOSSIER :
LES RYTHMES SCOLAIRES
Page 5

L'EDITO DU MAIRE

La réforme des rythmes du temps scolaire... une réforme qui a un coût !

Alors que nous approchons de la période estivale et des longues vacances scolaires qui l'accompagnent, nous devons à présent conclure un dossier ouvert il y a bientôt 2 ans : celui de la réforme des rythmes du temps scolaire.

A compter du 1^{er} septembre 2014 les enfants scolarisés au groupe scolaire Pierre Perret auront de l'école le mercredi matin et des activités périscolaires leur seront proposées tout au long des semaines de l'année. Les parents de l'école Saint Joseph ont quant à eux, comme ils en avaient réglementairement la possibilité, décidé de ne pas appliquer cette réforme au 1^{er} septembre en continuant d'appliquer la semaine des 4 jours.

Nous ne reviendrons pas sur les polémiques d'il y a quelques mois liées aux divergences, concernant les objectifs de cette réforme et les moyens accordés par l'Etat pour la mettre en œuvre. Aujourd'hui celle-ci s'impose à nous et nous entendons l'appliquer au mieux des intérêts de nos enfants de notre commune.

Sous la houlette de l'adjoint aux affaires scolaires, Monsieur Jean Nicou, un comité de pilotage composé de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus s'est organisé depuis maintenant un an et aujourd'hui nous sommes prêts à affronter les défis imposés par cette réforme.

Je ne rentrerai pas dans le détail des animations sportives, culturelles ou citoyennes qui seront proposées aux enfants ;

des réunions d'informations seront organisées. J'insisterai uniquement sur l'impact budgétaire d'une telle réforme à l'heure où les dotations de l'Etat aux communes sont en baisse.

Une première estimation à l'échelle des communes de Vendée nous amène à envisager un coût moyen par élève autour de 250 euros par an (déduction faite de l'aide d'amorçage de 50 euros accordée par l'Etat uniquement pour la première année). Si nous appliquons cette moyenne aux 250 élèves de notre école, le budget annuel que nous devons consacrer à la réforme sera à minima de 62 500 euros.

Sans aucune réserve nous validons cette dépense, car il en va de l'intérêt de nos enfants, mais elle vient incontestablement grever des ressources communales qui, à la Chaize-le-Vicomte, comme partout ailleurs dans les communes françaises, seront de plus en plus fragilisées.

Je souhaitais que chacun connaisse cette réalité afin qu'au moment où nous devons faire des arbitrages budgétaires, vous tous ayez le même niveau d'informations.

La réforme des rythmes scolaires est une formidable aventure. Même si je regrette la légèreté avec laquelle elle a été engagée au niveau national, je suis convaincu qu'aujourd'hui, chaque euro dépensé doit l'être dans l'intérêt de l'enfant et doit permettre à l'école d'être encore plus ce creuset de citoyenneté. ■



La mairie
4, rue des Noyers
85310
LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. 02 51 05 70 21
Fax : 02 51 05 76 81

E-mail :
mairie@lachaizelevicomte.com

site internet :
www.lachaizelevicomte.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi :
8h30 à 12h30
- Vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Samedi : 10h à 12h (sauf juillet-août)

Sommaire



PAGE 02

VIE MUNICIPALE



Page 03

VIE ÉCONOMIQUE



Page.03

CADRE DE VIE



Page05

ENFANCE – JEUNESSE



Page 08

ACTIONS SOCIALES



Page 09

**SPORTS, CULTURES
ET VIE ASSOCIATIVE**



Page 11

INFOS PRATIQUES

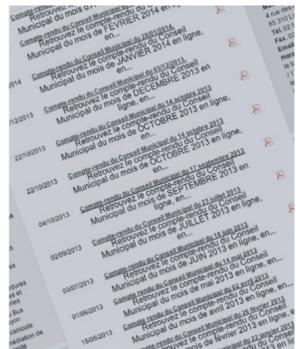
Yannick DAVID
Maire
Conseiller Communautaire
Conseiller Régional



Vie municipale

DÉLIBÉRATIONS

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est disponible dans son intégralité sur : www.lachaizelevicomte.com



Vie municipale

COMMÉMORATIONS

La victoire du 8 mai 1945 et les victimes et héros de la déportation commémorées par les vicomtais !

Comme chaque année, les élus municipaux et les membres de l'AFN se sont réunis devant le monument aux morts de notre cimetière pour célébrer la journée du souvenir des victimes et héros de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre Mondiale, dimanche 27 avril, et pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe le 8 mai. Un devoir de mémoire important pour chaque citoyen !

Le 18 juin, tous se sont de nouveau retrouvés pour commémorer l'appel du 18 juin 1940, lancé par le Général de Gaulle depuis Londres.

Lors des cérémonies du 8 mai, Jacky VRIGNAUD, Yves CHUPEAU et Claude GUIBELIN ont reçu l'insigne du soldat de France.



Vie municipale

NOUVEAU FORMAT POUR « LA CHAIZE INFOS »

Pour cette édition de « La Chaize Infos » de juin 2014, nous vous proposons un nouveau format. Nous espérons que vous trouverez la lecture plus agréable.

Le site Internet de la Commune connaissant un nombre de visiteurs important (près de 35000 connexions en 2013), et grâce à une forte implication des associations pour mettre à jour leurs informations, nous allons le relooker.

Cette modernisation des pages permettra une navigation plus agréable laissant plus de place aux visuels : photos et images.

Le système de mise à jour des associations reste identique ainsi que les codes d'accès de chacun des contributeurs.

C'est simplement l'aspect visuel qui va être amélioré.

Pour rappel ce site Internet a coûté 1000 € à la Commune en 2010 et la mise à jour des visuels coûtera 280 € par an.

De plus, la Commune s'est dotée de sa page officielle Facebook pour relayer au mieux ses événements. Une réunion de présentation sera proposée aux associations pour ces nouveaux outils de communication à la rentrée.

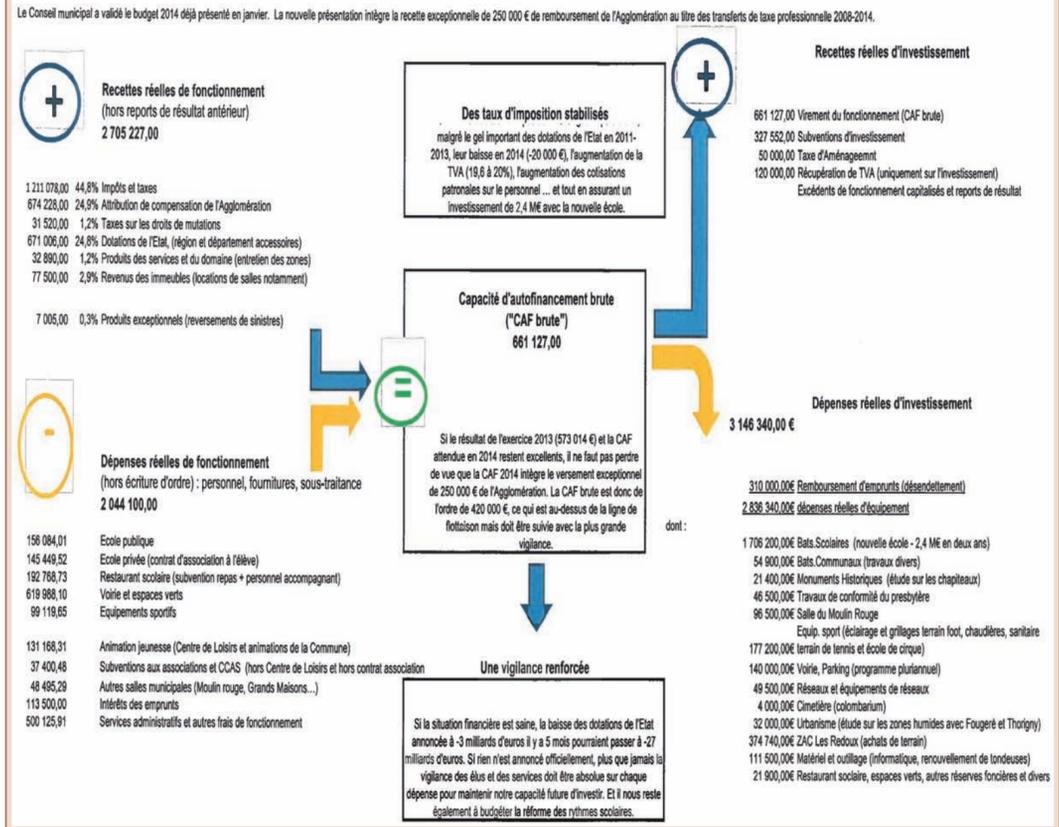
Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique, au commerce de proximité, à la Communication, et au développement numérique
Conseillère Communautaire

Vie municipale

FINANCES

Cédric de LINAGE
Adjoint aux Finances

Dossier : le budget 2014



Vie municipale

BIENVENUE AUX NOUVEAUX VICOMTAIS !

La municipalité organise chaque année, une matinée d'accueil et de visite en mini-bus de notre commune pour les personnes qui viennent de s'installer à la Chaize-le-Vicomte.

Organisé au mois de Septembre, ce moment d'échange et de convivialité est l'occasion pour les nouveaux Vicomtais de découvrir les richesses historiques, associatives et les diverses structures sportives ou culturelles de notre commune.

FICHE D'INSCRIPTION DES NOUVEAUX VICOMTAIS

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Habitant la Chaize-le-Vicomte depuis le

Nombre de personnes souhaitant participer à la matinée d'accueil :

Adultes : Enfants : Personnes à mobilité réduite :

Vie associative, culture et sport

PALET VICOMTAIS

Le palet vicomtais évoluera en 2^{ème} division pour 2014-2015, le championnat se joue de septembre à mars le vendredi soir et les entraînements le mardi à 20h30 à la salle omnisport. Prix de la licence : 28 euros par adulte et 18 euros pour les moins de 18 ans.

Amatrice ou amateur de palet, n'hésitez pas à nous contacter au 06 19 33 84 66 ou palet-vicomtais@orange.fr.



Vie associative, culture et sport

HAND BALL

La saison 2013-2014, fut celle de l'équipe 1 garçon. En effet, ne comptant aucune défaite et un nul au compteur, nos garçons vont accéder au niveau excellence départemental. Le 17 Mai, les garçons ont concrétisé leur montée. Une grande soirée a été organisée pour fêter celle-ci, mais aussi la fin de la saison avec l'ensemble des supporters. Le coach de cette équipe, Sébastien Denys, nous parle des deux équipes garçons : « Pour les séniors Garçons, la saison 2013-2014 a été marquée par la création d'une équipe 2 engagée en 2ème division départementale ; l'effectif ayant fortement augmenté (28 joueurs actuellement). Cette équipe avait pour vocation le plaisir et la convivialité. Elle nous a surpris par sa capacité à se qualifier pour la poule haute du championnat. L'équipe 1 devait, quant à elle, répondre présent et confirmer ses progrès entrevus la saison précédente. Ce fut chose faite car actuellement invaincue, elle a déjà assuré sa montée en excellence départementale (qui est le plus haut niveau départemental) et cela en intégrant des jeunes du club. Les résultats de notre équipe s'étant diffusés sur le pays yonnais, nos ambitions futures pourraient être revues à la hausse. Et pourquoi ne pas envisager une ascension à un niveau régional dans les saisons prochaines en préservant cette ambiance familiale? »

Le club prépare déjà la saison prochaine. Au niveau sportif, il faut étudier les effectifs pour être en mesure de proposer à chaque joueur une équipe dans laquelle il peut évoluer. Pour cela, nous prévoyons d'éventuels partenariats avec des clubs voisins.

Quelques dates à retenir :
8 Juillet : inscription et visite médicale, en présence des médecins de la commune (ouverte pour leurs patients). A partir de 19h.

Toutes les informations du club sont disponibles sur le site internet : www.slvicomtais.fr ou en posant vos questions à : slv.secretariat@yahoo.fr

Infos pratiques

RÉSEAU D'ENTREPRISES VICOMTAISES



Le partenariat avec les entreprises vicomtaises avait eu l'honneur de recevoir la finale du challenge Thomas Voeckler.

Pendant ces deux jours, diverses activités seront proposées. Le samedi, seront organisés des courses de kartings à pédales, un bar et diverses activités. Le dimanche, la course cycliste avec, en soirée, la remise des prix du challenge Thomas-Voeckler.

Vie associative, culture et sport

THEATRE ACTE1

ACTE 1, la troupe théâtrale vicomtaise, a présenté son nouveau spectacle les 29, 30 mars, 4, 5 et 6 avril derniers, à la petite salle du Moulin Rouge. En première partie, elle a interprété une pièce étonnante de Sébastien THIERY, « Qui est Monsieur Schmitt ? ».

En seconde partie, elle a joué un montage de sketches loufoques et décalés intitulé « Un brin de Folie ».

La troupe a également animé des moments de découverte, et d'initiation au théâtre auprès de jeunes vicomtais (Classe de CM2 de l'Ecole Pierre Perret, et atelier des activités Jeunesse).

A partir du mois de septembre prochain, ACTE 1 va commencer à préparer un nouveau spectacle qui sera joué fin mars-début avril 2015. Les personnes qui désirent faire du théâtre ou participer à l'élaboration d'un spectacle (décors, costumes, régie...) peuvent nous rejoindre.

Philippe Chauvin
au 02.51.40.11.30
ou par mail
acte1lachaizelevicomte@voila.fr

Vie associative, culture et sport

ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE

Nouveau Bureau 2014 :

Le 21 mars, les membres du C A ont procédé à l'élection du nouveau bureau :

Président : Jean-Noël Vieulleau
Vice-présidents : Jean-Maurice Calteau et Joël Gendre
Secrétaire : Michel Gautreau
Secrétaire-adjointe : Mélanie Marie
Trésorier : Hervé Bourasseau



Voyage à Sangalhos au Portugal du 24 au 28 juillet :

Mercredi soir 23 juillet, 40 Vicomtais prendront le car pour rejoindre les familles portugaises qui les accueilleront du jeudi 24 à 17 h jusqu'au dimanche 27 juillet à 22h.

Suite à la visio-conférence du Conseil Municipal Enfants, une dizaine d'enfants vicomtais participeront à ce voyage et auront le plaisir de rencontrer leurs correspondants portugais.

Cours de langues :
Pour la 4^{ème} année consécutive, l'AVJ organise des cours de portugais répartis en 2 groupes : les débutants et ceux qui possèdent les bases.

Elle souhaite également mettre en place des cours d'anglais dont les modalités ne sont pas encore définies. Renseignements ou inscriptions selon un ordre de priorité au 0251057937 ou joelgendre@orange.fr.

Soirée portugaise le 11 octobre :
l'AVJ organise une soirée typiquement portugaise (repas portugais animé par un groupe portugais). Dès à présent, retenez bien cette date.



ECOLE DE MUSIQUE

Si vous souhaitez vous inscrire à l'école de musique : piano, guitare, batterie, saxophone, flûte traversière, violon, chant, formation et éveil musical, chorale adultes.

Nous contacter fin juin pour une pré-inscription, celle-ci permettra aux professeurs de préparer la rentrée.

Si un autre instrument vous intéresse: accordéon, cuivre etc. ■



Vous pouvez prendre les renseignements sur le site de la mairie ou auprès de Jean Paul Mercier
Tél. : 0251052498
Mail : gladys.bonnaudet@gmail.com pour inscription.

CIE LA FOLIE DE L'ANGE ASSO. FDLA

Cie la Folie de l'Ange
Angéline Brochoire
09 54 36 03 24 – 06 67 02 60 53
cielafoliedelange@free.fr
www.theatrevendee.com

Pour sa 9^{ème} saison vendéenne, et sa 11^{ème} saison d'existence, la compagnie professionnelle de spectacles vivants, la Folie de l'Ange, propose, à partir du lundi 29 septembre 2014, des ateliers de théâtre et d'expressions scéniques aux jeunes vicomtais pour la saison 2014-2015. Cette 3^{ème} saison à la Chaize le Vicomte est organisée en partenariat avec la troupe ACTE 1 qui a accueilli ce projet avec enthousiasme ...

Les jeunes comédiens, accompagnés toute la saison par un comédien professionnel de la compagnie la Folie de l'Ange, joueront un spectacle de fin de saison ouvert au public.

RDV sur place le 29 septembre 2014 !

POUR SA 3^{ème} SAISON D'ACTIVITES A LA CHAIZE LE VICOMTE :

- Ateliers de théâtre et d'expressions scéniques,
- Le lundi, salle La Fontaine de la Chaize le Vicomte :
 - Maternelles : 17h15 – 18h00
 - Primaires : 18h00 – 19h00

Adhésion annuelle : 15,00 euros
Cotisations trimestrielles : 45,00 euros (chèques prélevés par trimestre) PASS CULTURE/SPORT et Chèques Vacances acceptés ■

FEC



Le FEC LA CHAIZE vient d'écrire une nouvelle page d'histoire, puisque l'équipe fanion va évoluer en DSR, niveau jamais atteint pour ce club. C'est la 3^{ème} montée en 6 ans, avec 75% de joueurs formés au club. C'est la récompense pour tout un club. Une fierté pour tous les Vicomtais. L'investissement des joueurs, du coach, du comité directeur et de tous les supporters est mis à l'honneur par cette montée. Et la cerise sur le gâteau qui vient d'arriver, c'est le titre de champion de Vendée en remportant la coupe face à Challans qui évolue 2 divisions au dessus. Félicitations à tous et fiers d'être Vicomtais. ■

Gaël - Président heureux du FEC.



LA GRELINETTE

Notre association, créée le 18 mai 2010, entame sa quatrième année d'existence.

Ses objectifs : Protéger l'environnement dans un esprit de solidarité éco-citoyenne, en favorisant les échanges de pratiques, de savoirs et d'expériences en matière de jardinage biologique, en créant et en échangeant des plants, en participant ou en créant des manifestations.

La Grelinette rappelle qu'elle se tient à la disposition de la population le samedi matin de 10 heures à midi, sur son terrain situé route de Saint-Florent, à la sortie du bourg.

Nous rappelons que nous sommes preneurs de tous les plants et graines de légumes anciens un peu oubliés. Si vous avez

BODY-CLUB

Cette année, la porte-ouverte de l'association a eu lieu le samedi 5 avril.

Cette matinée a été l'occasion de faire découvrir les installations, de présenter nos activités, de rencontrer professeurs et responsables.

Prochainement, le revêtement de sol sera changé par des dalles PAVIGYM (revêtement spécifique musculation et cours collectifs) ce qui permettra de pratiquer avec un maximum de confort. A ce sujet, le body club risque de fermer une semaine pendant la réfection du sol. Le club a également renouvelé du matériel qui sera installé après les travaux.

À la rentrée, nous envisageons de programmer le vendredi soir et le samedi matin de nouveaux cours de ZUMBA, BODY PUMP et LIA. Le club restera ouvert tout l'été et accueillera les intersaisons dès le mois de juin. ■

Inscriptions toute l'année sur place.
Pour tous renseignements 06 61 81 90 06
site www.lachaizelevicomte.com

quelques outils manuels de jardinage qui ne vous servent pas, nous serions heureux de les mettre à disposition de nos adhérents.

Actuellement nous testons l'expérience de la culture de pommes de terre sous paille.

Notre prochain rendez-vous, prévu le samedi 21 juin 2014, se déroulera essentiellement sous la forme d'un pique-nique convivial et partagé entre les adhérents de la Grelinette et leurs sympathisants, à partir de 12 heures, sur le terrain de l'association. ■

Les contacts :
- Noël CHAUVEAU 02 51 05 74 08
- Jacques MURAIL 02 51 05 32 85

CHAIZY ACOUSTIC

Connaissez-vous Chaizy Acoustic ?

Pour ceux qui sont venus au téléthon 2013, ou encore à la cérémonie des vœux du Maire, en janvier dernier, vous avez eu l'occasion de découvrir notre nouveau répertoire musical !

Notre style de musique va du bandas au rock, en passant par la variété ou encore des musiques de film.

Si, comme nous, vous aimez jouer de la musique, dans une ambiance conviviale et agréable, venez-vous joindre à nous, que vous jouiez de la percussion, du cuivre à piston, du saxo, de la clarinette, de la flûte ou encore du trombone...

Nous répétons tous les lundis soirs à partir de 20h30, salle la Fontaine, Espace Loisirs des Grands Maisons. ■

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Vincent : 02 51 46 10 49 ou : chaizyacoustic@gmail.com.

PLUS DE COMMERCES ET DE SERVICES

Malgré un contexte économique plutôt difficile, les activités en centre bourg se sont étoffées ces derniers mois et nous pouvons nous rejouir de conserver et d'accroître le nombre de commerces ou services en centre bourg.

Pour faciliter l'accès aux commerces de proximité, et se stationner plus facilement, nous avons modifié en partenariat avec les commerçants, les zones de stationnements devant les commerces.

Précédemment en zone bleue, arrêt autorisé pendant 1h30 avec disque, des arrêts-minutes d'une durée de 20 minutes sans besoin d'apposer de disque viennent d'être créés sur les places de stationnement devant les commerces (voir plan « Se stationner facile », page Cadre de vie).

L'objectif de ces arrêts-minutes, en complément de la zone bleue Place St Jean, restant pour des arrêts plus longs (possibilité de 1h30 avec disque) est de permettre une rotation des véhicules plus importante et de libérer des places de stationnement pour le confort de tous pour les arrêts de courte durée.

Comme l'indique le plan, ces arrêts 20 minutes sont matérialisés au sol par des places jaunes.

Parce que vous êtes aussi de plus en plus nombreux à utiliser le vélo pour vous rendre en centre bourg, un autre arrêt vélo va être installé place St Jean.

ACCESSIBILITE :

La rue des Frères Payraudeau nous pose des problèmes pour les arrêts handicapés pour un manque de largeur.

Pour répondre au mieux aux demandes des usagers à mobilité réduite, quatre places handicapées vont être créées : deux sur la place St Jean (devant la Poste et devant le notaire) et deux sur la place du Champ de foire, à côté et face au cabinet des médecins

UN NOUVEAU BUREAU POUR LE REV

Le Réseau d'Entreprises Vicomtaises est à pied d'œuvre pour organiser le week-end commercial et sportif du 27 et 28 septembre et a élu un nouveau bureau pour l'association.

Son nouveau bureau est composé de deux coprésidents, Thierry Liard et Jean-Charles Hervé, un secrétaire, Jean-Charles Hervé, et une trésorière, Bénédicte Fétiveau. Chaque section a un nouveau responsable. Pour les commerçants, Delphine Guittou, pour les artisans, Anthony Grison et pour les services, l'industrie et l'agriculture, Marc-Henri Doyon. ■

BIENTÔT UNE BORNE DE RECHARGE POUR NOS VOITURES ÉLECTRIQUES !



Fin d'année 2014, une borne de recharge pour véhicules électriques sera implantée par le SyDEV sur notre commune, place du Champ de Foire, près de la cabine téléphonique, proche du cabinet médical. La Chaize-le-Vicomte bénéficie ainsi du déploiement sur le département de la Vendée de 350 bornes de recharges d'ici 2016, sous l'impulsion du Conseil Général.

La future borne vicomtaise de recharge est une borne normale/accélérée 3/22 KW et la durée de la charge varie selon le type de borne. Pour une charge normale (3KW), 1 à 2 km sont récupérés en 5 minutes de charge ; pour une charge accélérée (22 KW), 12,5 km d'autonomie sont récupérés en 5 minutes de charge.

Accessible par tous, elle sera compatible avec tout type de véhicule électrique et véhicule hybride.

Un plan de circulation est à l'étude en centre bourg pour fluidifier et sécuriser chacun des usagers : piétons, cyclos, voitures... ■

La Chaize-le-Vicomte attire !

L'activité économique c'est l'emploi pour la vitalité d'une commune. Avec un taux de chômage de 7% (sous la moyenne nationale à 9,8% et sous la moyenne des 15 communes de l'agglomération s'élevant à 8,4%), notre commune résiste bien.

Bienvenue aux nouvelles entreprises !

Cinq nouvelles entreprises ou activités viennent de s'implanter à la Chaize-le-Vicomte :

- Show-room Kei-Stone (Pierres naturelles, professionnels et particuliers), ZI la Folie et géré par Florian TERNET
- Aux tchiots gamins (Vêtements enfants), www.auxtchiotsgamins.fr, auto-entreprise créée par Virginie SALOMEZ
- Remp'Arts maçonnerie, ZI sud La Folie, géré par Damien HUTEAU
- Arnaud SERTILLANGE, Ostéopathe, 1, place du Champ de Foire
- Deux nouvelles kinésithérapeutes praticiens (Cabinet Thierry Laumont) : Justine LANGUEBIEN et Aurélie BONSERGENT, 2, place du Champ de Foire.

Le saviez-vous ? Près de 200 entreprises implantées sur la Commune dont 38 exploitations agricoles.



QUATRE APPRENTIS VICOMTAIS MÉDAILLÉS !

La sélection départementale du concours « Un des meilleurs apprentis de France » a primé cette année, quatre jeunes apprentis vicomtais. Mis sur pied par la société des Meilleurs ouvriers de France, ce rendez-vous avait réuni 185 apprentis vendéens, répartis dans 29 professions différentes (boulanger, feronnerie, restauration, construction, ébénisterie, etc.). Ainsi, quatre jeunes médaillés sont Vicomtais.

A commencer par Justine LIARD, inscrite au CFA MFR la Louisière aux Herbiers, a reçu la médaille de Bronze parmi les apprentis fleuristes.

Puis, Matthieu JODET, inscrit en BTP CFA Vendée à l'AFORBAT de la Roche-sur-Yon, a reçu la médaille de Bronze des apprentis Menuisier, Fabricant de menuiserie, Mobilier et Agencement.

Troisième médaillé de Bronze, Benjamin CARTIER, inscrit en BTP CFA Vendée à l'AFORBAT de la Roche-sur-Yon, s'est lui illustré parmi les apprentis Carreleur-Mosaïste.

Enfin, Clément SIRET, apprenti ébéniste en BTP CFA Vendée à l'AFORBAT de la Roche-sur-Yon a, quant à lui reçu la médaille d'Or.

Nous félicitons donc ces quatre apprentis médaillés pour la qualité de leur travail. ■





Nouvelle adjointe chargée de l'Environnement, du Développement durable et des Espaces Verts, je pars avec l'objectif de faire le maximum pour avoir une commune accueillante, agréable où il y fait bon vivre. Un bon vivre ensemble passe, bien évidemment par un respect des uns des autres, tant au niveau des nuisances sonores que des nuisances visuelles ou sanitaires.

Concernant les nuisances sonores, chacun doit adopter un savoir vivre afin de respecter, par exemple, les horaires de tonne, de bricolage et de limiter les bruits lors de soirées festives.

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage ne peuvent être effectuées que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Pour les soirées festives, la réglementation relative au tapage nocturne s'applique à partir de 22h00. Pensez à prévenir vos voisins si vous organisez une fête chez vous et pensez à leur tranquillité.

Afin de limiter les nuisances visuelles, pour profiter de rues, trottoirs et d'espaces verts bien entretenus, nous ne pouvons qu'être reconnaissant des habitants qui aiment fleurir, embellir et entretiennent régulièrement leurs espaces. Il s'agit en effet d'un effort collectif, sous la responsabilité de chacun. Il est bon de rappeler que l'entretien des bas de murs des maisons ou des clôtures, en limite de voie publique, est à la charge de chaque riverain.

Enfin, pour réduire les nuisances sanitaires, pour un meilleur respect de notre environnement, la politique du « Zéro utilisation des produits phytosanitaires » doit être effective pour notre collectivité d'ici 2018 et sera obligatoire pour les particuliers d'ici 2022. Obligation légale, l'application de cette règle, que nous mettons déjà en œuvre, a d'importantes conséquences sur les plantings et les durées d'interventions des employés des services techniques sur les espaces verts. Il n'est donc pas rare de voir quelques mauvaises herbes poussées ici ou là ! Mais c'est un moindre mal pour l'objectif que chacun doit poursuivre : celui de préserver un environnement sain pour les générations futures.

Ainsi, pour répondre à ces trois objectifs, nous travaillons en lien étroit avec les services techniques afin de mettre en place un plan d'entretien des espaces verts communaux. Tonte des pelouses, création et entretien des espaces fleuris seront donc concernés pour planifier le travail de nos agents avec un objectif : améliorer et embellir notre cadre de vie. ■

Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement,
au Développement durable
et aux Espaces verts

DES TRAVAUX DE VOIRIES PLANIFIÉS !

Au printemps 2014, nous avons réalisé un chemin piétonnier à l'entrée de la commune sur la route de la Roche-sur-Yon afin de favoriser le déplacement piétonnier des habitants des nouveaux quartiers vers le bourg et ses services. Cette liaison douce est bordée de plantations lui permettant de s'intégrer parfaitement au parc de la maison de retraite Payraudeau mais aussi de différencier ce cheminement de la route. Le coût des matériaux utilisés s'élève à 25 564€ TTC.

Ce début d'année a également été l'occasion de réaliser l'entretien annuel de l'ensemble de nos 65 Km de chemins ruraux. Comme nous nous y étions engagés, nos services techniques ont nivelé et rebouché les trous des chemins grâce à 450 tonnes de cailloux pour un coût de 7 512€ TTC. Afin de pérenniser ces chemins ruraux, nous rappelons également que ces voies ne sont qu'à destination des engins agricoles. Il est donc déconseillé aux voitures et autres engins motorisés d'y circuler pour ne pas favoriser leur dégradation.

Pour le programme de voirie 2014, la Commission voirie élargie, composée d'élus et d'agriculteurs s'est réunie deux fois afin de décider des travaux de voirie à engager pour l'année. En concertation, il a donc été décidé :

- De réaliser l'arasement des banquettes et le curage de 10Km de fossés sur les chemins ruraux pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales, ce qui évitera l'érosion de nos chemins.
- De réaliser de l'enrobé sur la route communale du village de l'Aubrière au village des Juraires en prolongement des travaux 2013.
- La route du village des Juraires aura une réfection partielle afin de résorber l'affaissement de la chaussée.
- La réfection de la route du lotissement de la butte Ricordeau
- Un entretien ordinaire et ponctuel des routes par du « point à temps » sera aussi réalisé.

Des poids-lourds interdits de circulation dans notre centre bourg !

Nous ne cessons de constater l'augmentation de la circulation des poids lourds dans notre centre bourg, atteignant une fréquentation de près de 400 camions par jour ouvré. Cette circulation sur nos voies étroites pose donc un réel problème de sécurité routière.

Afin de sécuriser ce trafic routier, nous avons décidé d'interdire la circulation à tous les poids lourds, sauf desserte locale, sur un axe partant de la route de la Ferrière à la route des Essarts, sur la rue des Frères Payraudeau, afin que notre centre bourg retrouve sa sérénité et que chacun de nous puisse y circuler en toute sécurité.

SE STATIONNER FACILE



- Arrêt Minute : Places de stationnement limitées à 20 minutes sans disque, tous les jours, dimanche et jours fériés inclus, de 8 à 19 heures.
- Zone Bleue : Places de stationnement limitées à 1H30, disque obligatoire du lundi au vendredi de 8 à 19heures et le samedi de 8 à 13heures.
- ↔ Circulation obligatoire des camions de plus de 3.5 tonnes sauf desserte locale. Le centre-bourg sera donc interdit à la circulation des poids-lourds.
- Création de quatre nouvelles places pour les personnes à mobilité réduite



Des entrées de bourg à sécuriser !

Nos entrées de bourg doivent être sécurisées. En partenariat avec l'Agence routière du département de la Vendée, l'entrée de notre commune en venant des Essarts a donc été étudiée. Cette agence nous déconseille ainsi de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération avant la route de la Grangimare car elle estime que cela n'aurait aucun effet sur la vitesse de circulation, vu son éloignement de notre entrée de commune.

Ainsi, afin de sécuriser cette entrée, le radar pédagogique sera déplacé à la voie ferrée afin de dissuader la vitesse excessive. Quatre bandes rugueuses seront peintes avant le panneau d'entrée d'agglomération et un stop sera positionné à la sortie de la route de la Grangimare. Le carrefour de la Gare sera aussi matérialisé par de la peinture au sol afin que chacun respecte les voies de circulation, la sortie du parking de la gare et de la route de la salle du Moulin Rouge.

Un bureau d'étude sera retenu avant la rentrée afin d'étudier l'aménagement de la route du Moulin Rouge (entrée venant de Bournezeau) pour permettre une réalisation des travaux sur l'année 2015.

Une réflexion sur l'ensemble des entrées de bourg sera amorcée dans les prochains mois. ■

Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie et aux Bâtiments Publics

VINGT BOUGIES POUR LE MUSÉE CHARLES PAYRAUDEAU.

En 1868, La Chaize-le-Vicomte reçoit sous forme de legs la totalité des collections du naturaliste vicomtais Charles PAYRAUDEAU, zoologiste passionné qui dressa en premier l'inventaire de l'île de Corse en 1824 et 1825.

En 1991, sous le mandat de Danielle LOKO, le conseil municipal aménage à l'étage de la mairie, une salle qui deviendra, en 1994, le musée ornithologique Charles PAYRAUDEAU. Après deux années de travail consistant en la restauration de la collection d'oiseaux, riche de 2 000 spécimens, c'est le 9 mai 1994 qu'est inauguré ce musée.

Seul musée d'histoire naturelle en Vendée, il rassemble 1200 oiseaux de l'ouest paléarctique et 800 oiseaux originaires de l'hémisphère sud, et présente au public 310 espèces habitant l'ouest de l'Europe et dont la plupart, sédentaires ou hivernants, s'observent en Vendée.

Au fil des années, de nombreux scientifiques du Muséum national et universitaires ainsi que des passionnés d'ornithologie viennent étudier certaines espèces collectées par notre naturaliste vicomtais.

En 1999, avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays Yonnais, un poste de conservateur est créé pour la collection et depuis, Jean Vimpère, recruté pour la restauration, guide les visiteurs dans l'histoire de cette collection.

Ce sont donc 30 000 visiteurs qui ont découvert, durant ces vingt dernières années ce trésor communal : étudiants, lycéens, élèves des écoles primaires, touristes ou locaux, visiteurs anglais, belges ou hollandais, ... le musée attire tous les profils.

Ce patrimoine exceptionnel et unique est ouvert toute l'année. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir le musée Payraudeau durant tout l'été, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. ■

UNE SAISON EXCEPTIONNELLE POUR NOS SPORTIFS VICOMTAIS !

Voici une saison sportive exceptionnelle qui se termine pour nos sportifs vicomtais, avec de très beaux résultats.

A commencer par l'équipe 1ere du FEC qui vient de remporter la coupe de Vendée, le 31 mai dernier, aux dépens de l'équipe de Challans, pourtant supérieure de deux niveaux. 500 à 600 supporters vicomtais avaient fait le déplacement aux Brouzils pour encourager leur équipe fanion qui s'est imposée 4 à 1 aux tirs au but. Cette même équipe s'est également illustrée en championnat puisqu'elle accède à la Division Régionale Supérieure (DSR), confirmant son billet lors de la dernière journée de championnat contre Nord-sur-Erdre, 4 à 1.

Les Handballeurs ne sont pas en reste puisque l'équipe masculine monte en Excellence Départemental, après avoir été sacrée championne de Vendée de division Honneur départemental. Ils ont fêté leur accession le 17 mai après n'avoir concédé aucune défaite durant tout leur championnat.

Bravo à tous ces compétiteurs et à leurs dirigeants pour cette belle saison sportive. Nous aurons l'occasion de les féliciter à nouveau lors de notre traditionnelle mise à l'honneur des vicomtais en juillet.

Les équipements sportifs en travaux.

Différents travaux ont ou auront lieu dans plusieurs de nos équipements sportifs. En voici un rappel !

ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS

Une nouvelle association a été créée le 27 février suite à une réflexion menée par un petit groupe de personnes qui souhaitaient s'investir pour leur commune, rappelant que la Chaize est la mieux dotée du Pays Yonnais en patrimoine bâti et historique.

Le but pour «Arts et Patrimoine Vicomtais», association ainsi dénommée, est de faire vivre les arts et le patrimoine de la commune, par le biais d'expositions (ex. Printemps des Artistes) de visites du patrimoine et de recherches sur le passé. Autant d'activités qui seront en lien avec les associations de la Chaize désireuses de s'impliquer, telle l'AVJ qui a rejoint le Conseil d'Administration.

TARIFS :
- gratuit pour les moins de 18 ans
- 2 € par adulte
- 1 € par adulte pour les groupes de 9 personnes et plus



Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au patrimoine

LA BIBLIOTHÈQUE

Située à l'espace Loisirs des Grands-Maisons, derrière la mairie, la bibliothèque vous ouvre ses portes le :

- mercredi de 15h30 à 17h30
- samedi de 10h00 à 12h00.

La fermeture estivale de la bibliothèque aura lieu du 15 juillet au 19 août. Mais avant cela, les bénévoles de la bibliothèque recevront les petits curieux âgés de 3 à 10 ans pour son heure de conte mensuelle, mercredi 2 juillet, de 11 heures à midi, salle Ronsard. Entrée libre. ■

Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au patrimoine

Pascal BONNIN
Conseiller délégué aux Sports et à la Vie associative

AMICALE LAÏQUE VICOMTAISE

DANSE :
- La saison 2013-2014 se termine bientôt par notre représentation de fin d'année le vendredi 20 juin à la salle du moulin rouge à partir de 19h30.
- Cette année nous avons près de 70 licenciés. En septembre nous reprenons notre activité auprès des enfants mais pas seulement, nous étendons la danse pour les adultes avec du modern-Jazz et de la danse en ligne.
- A noter : Des séances découvertes sont prévues les 10 et 17 septembre
Contact : alvdanse@gmail.com
Nadège Tessier : 02 51 05 70 11
Facebook : ALV DANSE

EVÈIL AUX SPORTS :
- Depuis maintenant 2 ans l'école publique Pierre Perret est affiliée au Comité Départemental USEP85 (secteur sportif scolaire de la Fédération des Œuvres Laïques).
- De ce fait, l'Amicale Laïque a souhaité créer une section évêil aux sports pour les enfants de moyenne et grande sections. Les cours se déroulent les lundis pour les GS et les mardis pour les MS de 17h à 18h à la salle omnisports.
- Voici les activités proposées tout au long de l'année scolaire : Jeux de locomotion, Jeux de manipulation, Jeux de socialisation et d'opposition, Jeux d'extérieur, Jeux collectifs.
Contact : alveilauxsports@gmail.com
Benjamin Roy : 06 20 65 87 81

YOGA
- Le yoga aide à se détendre et mieux gérer son stress. Un cours d'essai gratuit est spécialement mis en place le 9 septembre de 19h15 à 20h30, pour celles et ceux qui souhaitent découvrir cette pratique avant de s'inscrire.
- Reprise des cours : le mardi 16 septembre 2014, avec nouveaux horaires : de 19h00 à 20h15 et de 20h20 à 21h35. Cours d'essai et inscription possible toute l'année.
- Tous les cours ont lieu à la salle La Fontaine (derrière la mairie). ■
Contact : alvyoga85310@gmail.com
Annie Masse : 02 51 05 86 02
ou Sylvie Beaujard : 06 16 32 33 93

JUDO
Contact : judoclublachaize@gmail.com
Benoit Bardin : 02 51 34 59 72

BADMINTON :
Contact : alvbad85310@gmail.com
Eric Plissonneau : 02 51 05 77 34

Toute personne intéressée est la bienvenue et peut adhérer en contactant l'un des membres cités plus haut. Le coût de l'adhésion est de 5€ par personne. ■

LA BIBLIOTHÈQUE

Située à l'espace Loisirs des Grands-Maisons, derrière la mairie, la bibliothèque vous ouvre ses portes le :

- mercredi de 15h30 à 17h30
- samedi de 10h00 à 12h00.

La fermeture estivale de la bibliothèque aura lieu du 15 juillet au 19 août. Mais avant cela, les bénévoles de la bibliothèque recevront les petits curieux âgés de 3 à 10 ans pour son heure de conte mensuelle, mercredi 2 juillet, de 11 heures à midi, salle Ronsard. Entrée libre. ■

Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au patrimoine

AMICALE LAÏQUE VICOMTAISE

DANSE :
- La saison 2013-2014 se termine bientôt par notre représentation de fin d'année le vendredi 20 juin à la salle du moulin rouge à partir de 19h30.
- Cette année nous avons près de 70 licenciés. En septembre nous reprenons notre activité auprès des enfants mais pas seulement, nous étendons la danse pour les adultes avec du modern-Jazz et de la danse en ligne.
- A noter : Des séances découvertes sont prévues les 10 et 17 septembre
Contact : alvdanse@gmail.com
Nadège Tessier : 02 51 05 70 11
Facebook : ALV DANSE

EVÈIL AUX SPORTS :
- Depuis maintenant 2 ans l'école publique Pierre Perret est affiliée au Comité Départemental USEP85 (secteur sportif scolaire de la Fédération des Œuvres Laïques).
- De ce fait, l'Amicale Laïque a souhaité créer une section évêil aux sports pour les enfants de moyenne et grande sections. Les cours se déroulent les lundis pour les GS et les mardis pour les MS de 17h à 18h à la salle omnisports.
- Voici les activités proposées tout au long de l'année scolaire : Jeux de locomotion, Jeux de manipulation, Jeux de socialisation et d'opposition, Jeux d'extérieur, Jeux collectifs.
Contact : alveilauxsports@gmail.com
Benjamin Roy : 06 20 65 87 81

YOGA
- Le yoga aide à se détendre et mieux gérer son stress. Un cours d'essai gratuit est spécialement mis en place le 9 septembre de 19h15 à 20h30, pour celles et ceux qui souhaitent découvrir cette pratique avant de s'inscrire.
- Reprise des cours : le mardi 16 septembre 2014, avec nouveaux horaires : de 19h00 à 20h15 et de 20h20 à 21h35. Cours d'essai et inscription possible toute l'année.
- Tous les cours ont lieu à la salle La Fontaine (derrière la mairie). ■
Contact : alvyoga85310@gmail.com
Annie Masse : 02 51 05 86 02
ou Sylvie Beaujard : 06 16 32 33 93

JUDO
Contact : judoclublachaize@gmail.com
Benoit Bardin : 02 51 34 59 72

BADMINTON :
Contact : alvbad85310@gmail.com
Eric Plissonneau : 02 51 05 77 34

Toute personne intéressée est la bienvenue et peut adhérer en contactant l'un des membres cités plus haut. Le coût de l'adhésion est de 5€ par personne. ■

Vie sociale

LE CCAS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS.

Comme de nombreuses communes, la Chaize-le-Vicomte dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervenant dans trois domaines :

- L'aide sociale légale : le CCAS participe ainsi à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide ménagère, obligation alimentaire ou aide aux personnes âgées, ...) et les transmet aux autorités compétentes telles que le conseil général,
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, mettant en œuvre la politique sociale déterminée par vos élus. Pour venir en aide aux foyers en difficultés, la politique sociale développée par notre commune donne ainsi accès à des colis alimentaires livrés par la Banque alimentaire, à des chèques d'accompagnement personnalisé, à des secours d'urgence,

- L'animation des activités sociales : notre CCAS organise le goûter des Aînés destinées aux plus de 65 ans,

Pour remplir ses missions, le CCAS dispose d'un organe de gestion, le conseil d'administration composé comme suit, depuis les dernières élections :

- Yannick DAVID, maire et président du CCAS,
- Lucie SOULARD, adjointe vice-présidente du CCAS,
- Jean NICOU, Sophie THOUZEAU, Diane d'AREXY, Brigitte DOGUIN, membres élus par le conseil municipal,
- Marie-Claire COUTAUD, représentante de l'ADMR,
- Laurence SAVARY de BEAUREGARD, représentante des associations de personnes handicapées,
- Claudette BOUCHAIRE, représentante de retraités et de personnes âgées,
- Pascale RAMBAUD, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Sophie CONTAMINE, représentante des associations familiales,

Ainsi, les foyers rencontrant des difficultés doivent se rapprocher de leur assistante sociale qui les redirigera vers notre CCAS afin de bénéficier de l'aide et de l'écoute de nos bénévoles, maillons essentiels pour cette action sociale. ■



Vie sociale

ASSOCIATION LOCALE ADMR SANTÉ DE MARILLET-VOURAIÉ

Le Centre de Santé Infirmier (CSI)
2 place du champ de foire - 85310 La CHAIZE le Vicomte.
Tél : 02 51 05 70 55 - admrcsi85310@wanadoo.fr

Il prodigue des soins infirmiers sur prescription médicale : au domicile du patient après contact téléphonique ou au centre de soins - tous les matins à partir de 7h sur rendez-vous. sauf dimanche et jours fériés et tous les jours de la semaine de 12h à 12h30 sans rendez-vous.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 sauf les jeudis et jours fériés.

Le CSI comprend: 4 infirmières diplômées d'Etat et 1 secrétaire. L'infirmière responsable est Mme Ghislaine GENDRON. Il couvre les communes de la Chaize Le Vicomte, Bournezeau, St Hilaire Le Vouhis, Thorigny et Fougere.

Structure de proximité, le centre participe à l'accès de tous à des soins de qualité sans sélection ni discrimination, pratique le tiers payant et les tarifs conventionnés.

Soucieux de la prise en charge globale de la personne, il participe à des actions de prévention et d'éducation à la santé (en avril 2014 une randonnée pédestre a été organisée pour mettre en pratique le thème « viens bouger avec moi »).

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Présidente..... Mme. HURTAUD Marie-Agnès
Vice Président..... M. DAVID Jacques
Secrétaire..... Mme GUYAU Annie
Trésorière..... Mme GALIPAUD Isabelle

Vie sociale

PLUS FACILE LA VIE AVEC L'ADMR

Le Domicile : facile à vivre.
Vous souhaitez consacrer plus de temps à votre profession, votre famille, vos loisirs, Confiez-nous votre maison en toute tranquillité. Les professionnelles de l'ADMR vous soulageront pour **le ménage et le repassage.**

La famille en toute sécurité.
Avec le printemps, il faut déjà penser à s'organiser pour l'an prochain **La garde d'enfants à domicile** : une solution adaptée à vos horaires, vos contraintes de travail et aux besoins de vos enfants.

Vie sociale

LA CHAIZE-LE-VICOMTE A DU CŒUR !

Chaque année en France, ce sont plus de 40 000 personnes qui meurent d'un arrêt cardiaque alors que plusieurs milliers d'entre elles pourraient être sauvées grâce à un défibrillateur.

Consciente de cette problématique de santé publique, notre commune possède actuellement quatre défibrillateurs cardiaques, répartis selon la carte jointe et après l'installation d'un nouvel appareil en zone industrielle de la Folie, dans les locaux de la COVAP. A la disposition des Vicomtais, ces outils sont répartis sur la commune pour permettre une intervention rapide et espérer ainsi sauver des vies.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur cardiaque ?
Longtemps réservé aux urgentistes, le défibrillateur se compose d'un petit boîtier comportant sa propre source d'électricité qu'il transmettra au torse humain via deux palettes conductrices qui seront apposées sur le corps de la victime. Cette électricité sera transmise au cœur afin de lui impulser un nouveau battement et lui permettre de repartir.

Lorsque les palettes sont collées sur la poitrine du patient, l'appareil établit tout d'abord un diagnostic, puis il calcule et détermine les paramètres du choc à délivrer en fonction de la taille du thorax et de la phase respiratoire : un choc trop faible ne suffirait pas à défibriller correctement, tandis qu'à l'inverse un choc trop important risquerait d'endommager le cœur.

Agir vite en cas d'arrêt cardiaque : 4 minutes pour sauver des vies !
Dans 70% des cas, l'arrêt cardiaque a lieu devant un ou plusieurs témoins.

Or la rapidité de l'intervention est ici vitale, chaque minute écoulée pouvant diminuer de 10 % les chances de survie
Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, le défibrillateur automatique vous guidera durant les différentes étapes de son utilisation. Retrouvez également la démarche à suivre sur notre site Internet.

La Chaize a du cœur !
Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée

Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)
3 place Monseigneur LUSSEAU - 85310 La CHAIZE le Vicomte
Tél: 02 51 05 83 49 - admrssiad85310@wanadoo.fr

Il a pour mission d'aider au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60ans dépendantes et atteintes de pathologies lourdes, des personnes handicapées de moins de 60ans ainsi que des personnes en HAD (Hospitalisation à Domicile).

Le SSIAD est dirigé par l'infirmière coordinatrice Mme Geneviève Strauss secondée par Mme Fabienne CHESNAIS et comprend: 17 aides-soignantes et 1 secrétaire à temps partiel.

Il couvre les mêmes communes que le centre de santé ainsi que le canton de CHANTONNAY.

Il est financé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et a une capacité de 46 lits et a obtenu la norme NF Services.

Mais n'oublions pas les objectifs essentiels: aider les malades et les personnes handicapées à vivre le plus longtemps possible en famille à leur domicile, en retardant les dégradations dues à l'âge et à la maladie.

C'est avec une grande satisfaction que nous recevons fréquemment les remerciements des familles.

La présidente. Marie-Agnès HURTAUD

Membre..... M. CREPEAU Bernard
Membre..... Mme PETE Michèle
Membre..... Mme RENOUE Bernadette

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir renforcer notre équipe de bénévoles.

La liberté de rester chez soi le plus longtemps possible.
- Se faire aider dans les actes de la **vie quotidienne**, ménage, entretien du linge, repas.
- Etre accompagné dans **les actes essentiels de la vie** quotidienne : lever, coucher, aide à la toilette, prise de repas
- Bénéficier d'un **accompagnement** pour les courses, les sorties, les rendez-vous.

Pour tous renseignements contactez l'ADMR : 02 51 05 79 33

à se servir d'un défibrillateur et c'est pour cela que les collectivités, publiques ou privées, à l'image de notre commune de la Chaize-le-Vicomte mettent à la disposition de leurs habitants des défibrillateurs !

Pour cette initiative, notre commune a reçu, le 25 juin dernier, le label « Ma commune a du cœur » créé par l'association RMC/BFM. Sur les trois cœurs possibles, la Chaize-le-Vicomte a reçu un label deux cœurs récompensant ainsi son engagement pour la sécurité et la santé des Vicomtais, label reçu des mains de Monsieur Jean-Pierre BEL, Président du Sénat. ■

Enfance - Jeunesse

PLANNINGS ECOLE MATERNELLE

Maternelle – 4.5 jours

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h					
13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	12h15	Pause méridienne	Pause méridienne
16h30	Classe	Classe		Classe	Classe
	16h NAP/APC	15h NAP		16h NAP/APC	15h45 NAP
Cours (24h) NAP (3h15)	3h+2h30 30min	3h+1h30 1h30min	3h15	3h+2h30 30min	3h+2h15 45min

APC pendant les temps de NAP.
36 heures d'APC

Réforme des Rythmes Scolaires

Classe	jour	Tps Scolaire incontournable	Pause Méridienne	APC +Tps Scol. Pse Méridien.	Temps scolaire+ NAP(Nouvelles activités Périscol.)
GS-MS	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h	15h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
MS-PS	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
PS-TPS	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h - 16h30

Enfance - Jeunesse

PLANNINGS ECOLE ELEMENTAIRE

Elémentaire – 4.5 jours

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h					
13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	12h15	Pause méridienne	Pause méridienne
14h	APC/pause méridienne 13h30-14h	Classe		APC/pause méridienne 13h30-14h	Classe
16h30	Classe	15h45 NAP	Classe	Classe	15h NAP
Cours (24h) NAP (2h15)	3h+2h30	3h+2h15 0h45	3h15	3h+2h30	3h+1h30 1h30

Réforme des Rythmes Scolaires

Enseignant	jour	Tps Scolaire incontournable	Pause Méridienne	APC +Tps Scol. Pse Méridien.	Temps scolaire+ NAP(Nouvelles activités Périscol.)
Isabelle de KERVILER	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h - 16h30
Beatrice TROUVE	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
Alan PARPAILLON	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
Thierry RAYMOND	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
Natacha ROUET	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
Patricia MARCHAND	Lundi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Mardi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h - 16h30
	Mercredi	9h - 12 h 15	12h - 13h30	13h30 - 16h	16h30
	Jeudi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 16h30
	Vendredi	9h - 12 h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30

Enfance - Jeunesse

RYTHMES SCOLAIRES

La rentrée 2014 connaîtra la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par le décret Peillon du 24 janvier 2013.

Depuis un an et demi, nous travaillons pour une mise en place optimale, dans l'intérêt de nos élèves vicomtais. Pour parfaire ce travail de réflexion, un comité de pilotage, composé des représentants des enseignants primaires et maternelles ainsi que le directeur de l'école Pierre Perret, des représentants des parents d'élèves du Conseil d'école, les élus de la commission scolaire, des représentants de l'accueil périscolaire ainsi que des agents municipaux (DGS, DGA, animatrice jeunesse) se réunit tous les mois et demi depuis octobre 2013. A sa création, il regroupait également des représentants de l'APEL, de l'OGEC et des représentants des instituteurs de l'école Saint Joseph jusqu'à ce qu'ils prennent la décision de ne pas appliquer cette réforme pour la rentrée 2014.

Avec différentes commissions de travail (transports, locaux, associations, ...) le comité avait pour mission, l'élaboration d'un planning hebdomadaire incluant les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Ce planning, aujourd'hui validé est donc l'emanation de la concertation du Comité de pilotage.

L'accès aux NAP se fera ainsi sur inscription pour l'année scolaire et les activités proposées seraient gratuites. Chaque classe bénéficierait ainsi d'un temps différencié d'activité pour permettre un meilleur encadrement et une meilleure participation des enfants. Pour les élémentaires, la volonté de maintenir les APC hors des NAP a été privilégiée afin que ce soutien scolaire ne soit pas vécu comme une sanction et ne pas empêcher les élèves bénéficiaires des APC de profiter des NAP.

Les NAP se feront dans l'environnement proche de l'établissement scolaire afin d'éviter tout déplacement pour une meilleure sécurité des enfants : les intervenants devront venir chercher les enfants dans la cour d'école et doivent ramener les enfants dans la cour d'école s'ils usent du terrain de foot et de la bulle de tennis. Un Règlement intérieur régissant ce fonctionnement sera créé.

Un travail s'amorce donc pour proposer un large panel d'activités variées encadrées par des personnes formées selon le respect de la législation. Une idée motrice : celle de proposer aux enfants une pluralité d'activités sportives, culturelles et artistiques. Ce choix se fera donc aux vues des propositions faites par les intervenants et associations ainsi que des conditions financières souises.

Une rencontre entre les élus et les associations ou intervenants participants s'organisent maintenant afin de planifier ces activités. Après leur mise en place, le comité de pilotage continuera d'exister afin d'assurer une veille et une évaluation du bon fonctionnement de ces nouveaux rythmes pour apporter d'éventuelles adaptations. ■



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une visioconférence a été organisée par la commission culture et loisirs du conseil municipal enfants, mercredi 23 avril 2014 de 15 à 17 heures. Elle consistait à échanger avec les enfants de deux écoles de SANGHALOS par l'intermédiaire de SKYPE. Il y avait 4 thématiques de questionnements : l'école, la famille, la tradition/culture et la commune, mais par manque de temps, nous n'avons pas eu les réponses à toutes les questions. Ce projet a été mené en lien avec l'association vicomtaise de jumelage de La Chaize-Le-Vicomte et la commission culture et loisirs du CME.

Étaient conviés à cette visioconférence l'ensemble du conseil municipal, le conseil municipal enfants et l'association vicomtaise de jumelage. ■



Une action de nettoyage a été organisée, samedi 12 avril 2014 de 10 heures à midi par le conseil municipal enfants et plus particulièrement par la commission développement et environnement durable. Elle a consisté à nettoyer trois secteurs de La Chaize-le-Vicomte.

11 jeunes élus ont participé à cette action, accompagnée par Jean Nicou, Antoine Rembaud, Josiane Bouron et Karen Prioul.

Les jeunes étaient équipés de gilets jaunes, de gants, de sacs poubelles pour les ordures et pour le tri fournis par le service technique. Les jeunes ont été très efficaces avec le ramassage important de bouteilles de verres, de canettes et de paquets de cigarettes. ■



LA NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Le groupe scolaire Pierre PERRET s'agrandit et s'inscrit dans l'avenir.

Depuis le 15 juin 2013, vous assistez aux travaux de la nouvelle école élémentaire du groupe scolaire Pierre PERRET qui devrait être livré fin juin 2014, dans le respect du calendrier des travaux.

Ce nouvel espace éducatif à destination de nos enfants est un bâtiment inscrit dans l'avenir de la Chaize-le-Vicomte pour bien des raisons.

Tout d'abord, il se projette dans l'évolution démographique de notre commune. D'une surface de 1 052 mètres carrés, sur un étage, la future école primaire abritera 8 classes dont une servira de Bibliothèque Centre Documentaire (BCD), le tout conforme aux normes d'accessibilité handicapé, ainsi que le pôle administratif avec les bureaux de la direction et la salle des enseignants. Le projet immobilier a été conçu de telle manière que quatre classes supplémentaires pourront s'adjoindre par une extension si besoin était dans le futur.

Ensuite, le choix architectural moderniste devrait attirer l'œil : trois toits en zinc de trois couleurs de gris différentes donnant une volumétrie au bâtiment, donnant l'aspect de trois maisons adjacentes. Puis, les brises soleils et les toits du parc à vélo rajouteront de la couleur à l'ensemble, donnant de la vie et de la gaieté à l'école. L'implantation de ce bâtiment dans la zone de protection de l'Église n'a pas suscité de remarques par l'Architecte des Bâtiments de France lors de la validation du permis de construire. Adossé à l'école Pierre PERRET, un abri pour 40 vélos verra également le jour ainsi que des aménagements extérieurs avec un espace paysager aménagé avec gradins et cheminement en lien avec la cour de récréation existante.



Puis, il a pour vertu d'être peu énergivore et respectueux de l'environnement. Grâce à un bâtiment pensé dans ce sens, les équipements de cette nouvelle école sont conçus pour économiser au maximum de l'énergie. Ainsi, le bâtiment bénéficie d'une isolation évitant toute déperdition de chaleur ; l'éclairage est optimisé grâce à des détecteurs de présence dans chaque pièce et des ampoules basse consommation ; la chaudière par condensation ainsi que la ventilation double flux permettent de récupérer la chaleur de l'air ambiant afin de valoriser le chauffage de l'établissement. Grâce à cela, la future école élémentaire est plus performante sur la consommation d'énergie que l'exige la réglementation en vigueur.

Cela complète les premiers travaux de rénovation faisant toit neuf aux anciens bâtiments, où 148 modules photovoltaïques couvrent 260 mètres carrés de toiture rénovée pour une production estimée à 37 616 kWh la première année, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 14 foyers, hors chauffage.

Enfin, les nouveaux outils numériques seront à portée de nos enfants, au service de leurs apprentissages. Dans un environnement lumineux et coloré, la future école élémentaire Pierre PERRET surfera sur la technologie numérique. Elèves et instituteurs se familiariseront donc avec l'outil informatique et numérique grâce aux tableaux blancs numériques et interactifs présents dans chaque classe : affichant le contenu d'un ordinateur, il peut ensuite être contrôlé par un crayon ou tactilement, directement sur le tableau.

La livraison du chantier est prévu pour début juillet 2014 afin d'être mis en service à la rentrée de septembre prochain.

Et après cette rentrée, la réflexion sur la réorganisation des locaux de la maternelle pourra débuter, en étude et en concertation avec l'équipe enseignante. ■



GROUPE SCOLAIRE PIERRE PERRET

Une année scolaire va se terminer ! Une année scolaire ponctuée par des temps forts : la classe découverte à Paris ; la visite de l'école de nos grands-parents avec la blouse noire, l'encrier et les jeux d'antan, ainsi que la maison de l'instituteur sans eau ni électricité ; la visite de casernes de pompiers ; les mises en scène sur des contes traditionnels ; les ateliers théâtre ; la sensibilisation aux dangers de la maison... Toutes ces activités ont été prétextes pour nos élèves à travailler l'ensemble des matières enseignées à l'école primaire tout en s'ouvrant au monde qui les entoure.

Si votre enfant est né en 2011 ou 2012, vous pouvez dès à présent l'inscrire auprès du directeur de l'école. Lors de votre venue, vous découvrirez l'univers de la maternelle :

- ses projets ;
- son organisation en ateliers ;
- ses coins de regroupements et de jeux ;
- son dortoir et sa salle de motricité ;
- sa bibliothèque... ■

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02 51 05 75 97.



ÉCOLE SAINT JOSEPH

1- Animations pédagogiques :

Le thème de l'année a permis aux élèves de l'école de découvrir la diversité du monde qui les entoure. Les animations pédagogiques, les activités en classe ont permis aux enfants de découvrir la vie en Amérique, en Asie et aussi en Europe. Les temps forts de cette dernière période :

- Le jeudi 15 mai, les élèves de cycle 3 se sont rendus aux Sables pour visiter le zoo.
- Les élèves de cycle 2 sont eux partis 3 jours à NANTES en classe découverte les 14-15 et 16 mai.
- Avec toute l'équipe pédagogique et avec l'aide des parents, nous avons vécu deux jours « Tour du monde », pendant lesquelles les enfants de toutes les classes étaient mélangés. Le 27 et 28 mai, nous avons découverts les richesses du monde avec des ateliers variés (musique, jeux, sport, danse, comte, cuisine...).

2- Les autres projets :

• Une centaine d'élèves de primaire ont participé à la veillée solidarité du 25 avril dans l'église de La Chaize. Cette veillée a permis de récolter la somme de 375 € qui permettra de soutenir en lien avec le lycée Sainte Marie de Chantonnay, des actions en faveur des enfants du Burkina Faso.

• Les élèves de CM1 et CM2 de la classe de Mr BODIN ont enregistré un CD en lien avec les chanteurs chrétiens Jean-Paul et Brigitte ARTAUD. D'ailleurs, toutes les classes de l'école ont participé à l'enregistrement d'un titre « Je veux devenir ton ami ». Le CD « Comment ça va » est bientôt disponible en Vendée et dans toute la France.. Jean-Paul et Brigitte ARTAUD seront de nouveau dans l'école le vendredi 10 octobre 2014. Une veillée aura lieu le soir à l'église à 20h30.

INSCRIPTIONS :

- Inscription possible à tout moment de l'année.
- Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.

Les familles peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet.
Tel : 02.51.05.81.07 - mail : epmlcv@wanadoo.fr

Les projets des associations de parents sont nombreux :

- Kermesse le dimanche 6/07/2014.
- La soirée Manoir du samedi 4 octobre 2014. Pour réserver vos places, des permanences auront lieu à la Kermesse de l'école et à la sortie des classes début septembre.
- Cette année l'APEL, grâce à ses actions, a financé le transport pour les sorties scolaires. Elle a aussi subventionné la classe découverte des CP-CE1 et participé avec l'OGEC au financement des animations pédagogiques.

• Aussi les associations de parents d'élèves ont investi dans l'installation des vidéoprojecteurs interactifs pour 2 classes primaires.

La rentrée des classes est prévue le mardi 2 septembre, avec environ 240 élèves. Bonnes vacances à tous... ■



L'ACCUEIL DE LOISIRS

Retour sur les vacances de printemps

Phileas Fogg a embarqué les enfants dans son « tour du monde en 80 jours ». Ils se sont initiés à quelques us et coutumes au travers des différentes activités proposées et certains ont même pu faire un petit tour en ULM. Les sensations étaient au rendez-vous !

Ces dernières petites vacances clôturaient le cycle « Jules Verne » qui se terminera par notre grande sortie à Nantes le mercredi 2 juillet avec au programme : visite du musée Jules Verne et du jardin des plantes et un tour d'éléphant et du manège des mondes sous-marins des machines de l'île.

Été : Nous sommes ouverts du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août et du lundi 25 au vendredi 29 août. Alice et tous ses amis du pays des merveilles ont concocté moultes animations pour réjouir vos enfants: Mercredis pic-nic, nuit au centre, intervenants, journée plage, structures gonflables, sortie dans un labyrinthe végétal,...

DES ANIMATIONS JEUNESSES.

Des animations jeunesses sous le signe de Koh-Lanta. Comme chaque été, Karen Prioul, responsable du service jeunesses, et son équipe d'animateurs ont concocté un programme d'animation pour les jeunes de 11 à 17 ans pour cet été.

Un séjour pour les 13-17 ans aura lieu du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2014

à Piriac-sur-Mer sur le thème de Koh-Lanta. De nombreuses activités seront proposées telles que : du catamaran, du stand up paddle, une visite des marais salants et de la cité médiévale de Guérande, une visite de l'aquarium du Croisic, des épreuves sportives et d'adresse et des baignades...

Du 7 juillet au 1^{er} août, le programme d'activités variées

proposera, entre autres, un atelier cinéma d'animation encadré par une professionnelle afin de réaliser un petit film, du mardi 8 au mercredi 9 juillet ; une initiation aux Gyropodes, véhicules électriques monoplaces, encadrée par des professionnels mardi 8 juillet ; une visite des machines de l'île et du shopping dans le centre ville de Nantes, jeudi

Petits rappels :

- Les plaquettes sont disponibles et les inscriptions ne se font qu'en journée entière
- Les séjours sont lancés il reste quelques places ...
- La fête du centre aura lieu le vendredi 29 août à partir de 18h: nous vous y attendons nombreux !

Rentrée de septembre :

Une enquête a été envoyée via internet à l'ensemble des utilisateurs de l'accueil pour connaître leur engagement à partir des mercredis de septembre afin que nous ajustions au mieux l'ouverture du centre suite à la mise en place des NAP.

Les événements :

- Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouvelles membres recrutées lors de notre AG : Mme Sophie Contamine qui prend le poste de trésorière et Mme Katy Menguy qui sera la référente à la commission restauration scolaire.
- Cette année le cinéma de plein air n'aura pas lieu faute de bénévoles. ■

10 juillet ; une journée complète au lac de la Tricherie avec initiation au tir à l'arc et baignade surveillée, mardi 15 juillet ; de l'acrogym, un atelier cuisine et une soirée cinéma, mercredi 16 juillet ; la fabrication de cerfs-volants, vendredi 18 juillet ; une initiation hip-hop, mardi 22 juillet ; une visite de la caserne des pompiers et initiation aux gestes de premiers secours, mercredi 23 juillet ; la visite de « Vendée Miniatures » et initiation à la bouée tractée à Brétignolles, jeudi 24 juillet.

Enfin, du lundi 25 août au vendredi 29 août, de nouvelles activités

seront proposées pour clôturer l'été, dont la visite du grand parc du Puy du Fou mardi 26 août, ou un tournoi de Molky, mercredi 27 août.

Le programme complet est téléchargeable sur le site de la commune, espace « Enfance-jeunesse ». ■

Pour plus d'informations, auprès de Karen PRIOUL au 02 51 05 87 87 ou 06 35 50 61 02 ou par mail : animation.jeunesse@lachaizevicomte.com

AINSI FONT, FONT, FONT.

L'association AINSI FONT, FONT, FONT... regroupe des assistantes maternelles, 17 la Chaize le Vicomte, 3 Fougeré, 10 Thorigny et 1 château-Guibert.

L'assemblée générale s'est déroulée le 18 novembre 2013 et le bureau est constitué comme suit :

Présidente..... Marie- Anne PIFFETEAU
Trésorière.....TURCAUD Isabelle
Secrétaire.....CREPEAU Angélique et les membres : VAIDIE Karina, CHAIGNEAU Delphine.

Toutes les assistantes maternelles qui adhèrent à l'association bénéficient, entre autre, des contrats de travail et d'assurances, de pouvoir participer aux matinées d'éveil dans chacune de leur commune, tous les jeudis pour la Chaize le Vicomte, tous les mardis pour les communes de Fougeré et Thorigny. Elles peuvent aussi bénéficier du recyclage PSC1 effectué à la caserne des pompiers de ST Florent des Bois, une fois par an.

Sinon des sorties et animations sont programmées dans l'année qui sont établis au fur et à mesure des demandes, des propositions, des idées de chacune. ■

Pour contacter les membres :
Présidente.....02 51 05 71 17
Trésorière02 51 05 71 16
Secrétaire.....02 51 34 81 37
VAIDIE Karina.....02 51 09 60 77
(contrat sur Thorigny) :
CHAIGNEAU Delphine ..02 51 07 01 59

LA PREMIÈRE OLYMPIADE VICOMTAISE !

Venez-vous mesurer à la première Olympiade Vicomtaise ! Traditionnel organisateur de la fête de la musique, le Comité des Fêtes a souhaité innover cette année. Pour donner un nouveau souffle à l'association, le Comité invite les quartiers à se rencontrer amicalement lors de la première Olympiade Vicomtaise qui aura lieu dimanche 13 juillet.

Sur l'aire du Moulin Rouge, près des terrains de foot, de nombreuses animations fêteront la fête nationale. La journée commencera à 10 heures avec une exposition de véhicules anciens : matériels agricoles, vélos, cyclos, motos, locomotive à vapeur, poids lourds, voitures se mettront sur leur 31 pour paraître devant le public. Un baptême de voitures anciennes sera également proposé, au profit de l'association « Pour le sourire de Tanguy ». La restauration sur place, à midi, est ouverte sur réservation. A partir de 14 heures, le top départ des Jeux Inter-Quartiers sera donné. Par équipe de 7, les Vicomtais se rencontreront dans une série de défis bon enfant : Hockey sur bêche, courses de barriques, lancer d'œufs dans le filet, course en sac ou course de barmans. En début de soirée, les véhicules anciens paraderont dans un défilé d'élégance avant la remise des prix de l'Olympiade. Un dîner Jambon-Moquette, au prix de 10 euros, sans réservation et à partir de 19 heures, précèdera la retransmission de la finale de la Coupe du Monde au Brésil sur écran géant. Enfin, la journée se terminera par un bal et un feu d'artifice. ■

Informations et inscription pour le déjeuner ou l'Olympiade au 06 35 45 08 65.



Programme

- 10 heures :** Exposition de véhicules anciens et baptême de voitures anciennes au profit de l'association « Pour le sourire de Tanguy ».
- 12 heures :** Déjeuner sur réservation.
- 14 heures :** Olympiade Vicomtaise.
- 16 heures :** Défilé d'élégance des véhicules anciens.
- 18 heures :** Remise des prix de l'Olympiade.
- 19 heures :** Dîner Jambon-Moquette. 10 euros, sur place.
- 21 heures :** Retransmission de la finale de la Coupe du Monde sur écran géant. Bal.
- A la tombée de la nuit :** Feu d'artifice.

COPROCHASSE

Les 26 et 27 juillet 2014, au cœur du bocage vendéen, sur un site de 30 hectares à la Chaize le Vicomte, les amoureux de la nature de tous âges découvriront la variété des animations proposées pendant un week-end riche en découvertes :

- Chasse à l'arc, chasse au vol, trompes et chevaux de chasse, village pêche avec initiations, ball trap, nombreux exposants chasse et nature, « broc' chasse pêche » ...
- 4000 chiens de 60 races différentes sont attendus : épreuves régionales d'élevage, épreuves de chiens d'arrêt, concours de rapport à l'eau, concours de leveurs-broussailleurs, démonstrations de chasse sous terre, concours de ferme, présentation de meutes et d'équipages de chasse à courre...
- Une large place sera consacrée à de nombreuses activités nature :

exposition d'animaux de basse-cour et d'animaux de la ferme, démonstrations de chiens de troupeau, attelages de chiens de traineau, débardage avec chevaux de trait, promenades en attelage, poneys et jeux pour les enfants ...
- Nouveauté 2014 : présence d'une ferme pédagogique

Le samedi soir : repas champêtre, feu d'artifice musical « Couturier ».
Le dimanche : messe de Saint Hubert à 11H.

Restauration et bars sur place. - Entrée 8 euros - gratuit pour les moins de 14 ans. ■



MANIFESTATIONS

Vendredi 27 juin	Fête de l'école Pierre Perret
Dimanche 06 juillet	Kermesse de l'école Saint Joseph
Samedi 12 juillet	Café spectacle Satine, spectacle musical « Les Géraldines »
Dimanche 13 juillet	Olympiade Vicomtaise: Défilé de voitures anciennes, jeux inter-quartiers, dîner, bal populaire et feu d'artifice avec les sapeurs-pompiers et le Comité des fêtes.
Lundi 14 juillet	Café spectacle Satine, spectacle musical « The Mantra »
Samedi 19 juillet	Café spectacle Satine, spectacle musical « Lucille »
Samedi 26 et dimanche 27 juillet	Fête de la chasse, de la pêche et de la nature.
Dimanche 17 août	Bal du Club de l'Amitié du 3 ^{ème} âge
Jusqu'au 31 août	Le Musée Charles PAYRAUDEAU est partenaire de l'exposition « La Nature pour passion » à l'Historial de la Vendée. Deux oiseaux de notre collection sont exposés: le Cormoran de Desmaret et un perroquet Tapiré, découvert par notre naturaliste Vicomtais.
Samedi 13 septembre	Congrès départemental des pompiers
Samedi 27 et Dimanche 28 septembre	Foire Commerciale des Entreprises Vicomtaises - En zone industrielle devant l'entreprise Bénéteau (BH) avec animations- Restauration sur place
Dimanche 28 septembre	Finale du Challenge Thomas Voekler (En parallèle de la Foire Commerciale)
Lundi 29 septembre	Spectacle de fin d'année des jeunes comédiens encadrés par la Compagnie de l'Ange

VISITES GUIDEES (Toutes ces visites sont gratuites)

Visite guidée de l'église	les samedis 5, 12 26 juillet et 2, 9 et 30 août à 18h00.
Visite animée du vieux bourg	Les vendredis 18 juillet et 22 août à 20h00. Découverte du vieux bourg, en costumes médiévaux avec animation musicale. Rassemblement à 20h00 dans la cour du presbytère



ETAT CIVIL

Naissances de novembre 2013 à avril 2014

JADOUL Alexis	04/11/2013
CHATAIGNER Noann	13/11/2013
CIBARD Justin	03/12/2013
PUBERT Noah	20/12/2013
TESSON Aubin	22/12/2013
BONNAUDET Aymeric	06/01/2014
BERTHELOT Milàn	23/01/2014
MONNEREAU Léo	28/01/2014
DURAND Kim	29/01/2014
PERROTIN Jade	30/01/2014
DOXVILLE Cassie et Clément	02/02/2014
PLAZANET Yanis	24/02/2014
ROUSSELET Antonin	26/02/2014
MARCHAND Camille	26/02/2014
DIXNEUF Oscar	04/03/2014
MANEA Heilani	04/04/2014
BIRONNEAU Inès	05/04/2014
GUIHAL Céleste	17/04/2014
BOISE Elouan	20/04/2014
SOUCHET Kais	24/04/2014

Seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cet état-civil.

Mariages 2014

MARIONNEAU Ludovic et MOREAU Laurette	01/03/2014
MONNERON Johann et ROQUAND Nathalie	26/04/2014
MALLARD Nicolas et SOITTOUX Anne	09/05/2014
BRISSON Anthony et BLANCHARD Ingrid	31/05/2014

Décès de novembre 2013 à mai 2014

DROILLARD Henri-Pierre	17/11/2013
GREGOIRE André	02/12/2013
GUILBAUD Fernand	09/12/2013
CHARRIER Anne-Marie	11/12/2013
BOUHIER (DRAPEAU) Irène	15/12/2013
COSSAIS (CARTERON) Hélène	15/12/2013
GROLLET (ETOURNEAU) Jacqueline	16/12/2013
LEVALET Emmanuel	22/12/2013
THOMAS Augusta	28/12/2013
L'HERMITE Louis	31/12/2013
CHARPENTIER (CONNIL) Gisèle	05/01/2014
MENANTEAU (VOYER) Alice	11/01/2014
PAPIN Georges	11/01/2014
COSTE Louis	07/01/2014
CHABOT Marie	21/01/2014
GARREAU Claude	30/01/2014
DELANCHY (FONTAINE) Ginette	31/01/2014
BONNAUDET René	12/02/2014
CHIFFOLEAU Adèle	12/02/2014
NICOLLEAU Auguste	28/02/2014
LA CHIANA (BAILLY) Mireille	03/03/2014
BOIVINEAU (BEIGNON) Marthe	07/03/2014
CHAUVEAU Marie	23/03/2014
TOURANCHEAU Claude	28/03/2014
THIBAUT Jacques	03/04/2014
GUILPIN Michel	07/04/2014
KLEIN Marvin	07/04/2014
DAVIET Gilles	20/04/2014
DRAPEAU Ernest	23/04/2014
BERNARD René	26/04/2014
CONNIL (ARNOUX) Marie-Thérèse	21/05/2014
DAVIET (GENDRONNEAU) Denise	25/05/2014

Aux associations : Le prochain bulletin sera distribué début octobre. Si vous avez un article à publier dans ce prochain numéro, merci de le transmettre avant vendredi 4 septembre à l'adresse suivante : urbanisme@lachaizelevicomte.com. Vous pouvez transmettre un document ainsi qu'une photo.

La mairie
4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie@lachaizelevicomte.com
site internet : www.lachaizelevicomte.com

Devenez fan de la commune sur Facebook



Flashez ce code et accédez à notre site internet



Directeur de la publication
Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21
Tirage 1600 exemplaires

Création et impression :
Imprimerie SOULARD
Parc d'Activités Les Charmettes
85140 LES ESSARTS - Tél. : 02 51 62 84 93

Imprimé sur papier répondant aux normes PEFC